

Faciliter la marchabilité dans l'espace public : expérimentation d'un nouveau marquage d'animation dans le quartier Saint-Sever à Rouen

Dans la dynamique de l'appel à projet « Territoire d'Innovation » dont elle est lauréate avec son projet « Rouen Mobilité Intelligente pour Tous », la Métropole Rouen Normandie, laboratoire de la mobilité, expérimente des solutions visant à valoriser les mobilités douces sur le territoire. Sur le principe des « nudges* », qui agit par incitation à des modifications de comportement, et de l'urbanisme tactique, qui permet d'agir dans l'espace public avec des opérations plus ou moins éphémères et peu coûteuses, un travail est mené afin de faciliter et de sécuriser les déplacements piétons notamment via des marquages spécifiques et originaux. Après deux premières expériences encourageantes devant l'école Daudet à Elbeuf et l'école Paul Bert à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, le premier marquage d'animation à Rouen va être mis en place dans le quartier Saint-Sever afin de poursuivre les expérimentations.

Avec ces marquages ludiques qui permettent de redonner toute sa place au piéton et d'apaiser la circulation en attirant l'attention des conducteurs, la Métropole expérimente de nouvelles façons de relier les différents espaces publics. Ceux-ci sont ainsi apposés sur des zones de rencontre ou des aires piétonnes. Ces projets sont menés en partenariat avec le Cerema (Centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement), en charge de l'évaluation du dispositif en termes de sécurité. A cet effet, il réalise des entretiens avec les piétons et des comptages et mesures de vitesses avant et après le marquage afin de quantifier et qualifier les modifications du comportement que la Métropole cherche à observer.



Ecole Daudet à Elbeuf – Crédit : S.Kugel



Ecole Paul Bert à Saint-Aubin-lès-Elbeuf – Crédit : S.Kugel

Dans le cas des marquages déjà réalisés à Saint-Aubin-Lès-Elbeuf et à Elbeuf, tous deux devant des entrées d'école et basés sur des dessins réalisés par des élèves, les premières études montrent que si l'effet est relatif sur la réduction des vitesses, le sentiment de sécurité des piétons s'améliore. La tenue des marquages dans le temps est tout à fait satisfaisante.

Afin de poursuivre l'expérimentation, un nouveau marquage d'animation va être réalisé rue Lafayette, au pied de l'église, dans le quartier Saint-Sever à Rouen. Il sera réalisé à partir du 2 mars en travaux de nuit. Les marquages sont réalisés par l'entreprise de signalisation Kangourou, en partenariat avec Sarah Kugel pour le design, avec des résines teintées non glissantes, homologuées pour leur utilisation sur voirie.

Le secteur concerné par ce marquage est déjà en zone 30 et prendra en compte les « lignes de désir » à savoir les traversées piétonnes "au plus court", nombreuses en dehors du passage piéton du fait de la densité de commerces et de points d'attraction. La zone de rencontre et le marquage d'animation qui seront mis en place devraient permettre d'apaiser davantage la circulation et d'affirmer la place des piétons dans le partage de l'espace public.

Les travaux auront lieu la nuit sur six nuits entre le 2 et le 12 mars (en fonction de la météo). Les déviations mises en place seront indiquées sur le site info trafic. Les bus 6, 32, F1 seront déviés sur la fin de service ainsi que le Noctambus.



Projet de design validé – Source : Google Map

**terme issu de ce mot anglais qui désigne un petit geste du coude destiné à attirer l'attention de quelqu'un.*



Communiqué de presse Métropole Rouen Normandie

La convention avec le Cerema prévoit en tout 6 sites à traiter en marquage d'animation présentant une diversité de géométries afin de pouvoir extrapoler les résultats sur différentes configurations de voirie. Des études de faisabilité sont en cours sur 3 autres lieux.

En parallèle, une expérimentation sur des passages piéton en 3 dimensions dit « PP3D » a été réalisée sur 5 villes de la Métropole (Elbeuf, Le Mesnil Esnard, Le Petit Quevilly, Houpeville et Malaunay). Les études quantitatives et qualitatives menées ne montrent pas de réels effets sur la vitesse et l'attention des automobilistes. Les résultats de ces enquêtes, transmis au Ministère, doivent permettre, à l'échelle nationale, de décider de l'opportunité de réglementer la réalisation de ces passages piétons 3D et de leur déploiement.

Contact presse

Métropole Rouen Normandie

Perrine BINET

Attachée de presse

perrine.binet@metropole-rouen-normandie.fr

02 32 76 84 24 – 07 64 67 18 05